

Projet de Intervention du Groupe Africain à la 103eme Session du Conseil de l'OIM.

**Excellences Monsieur les Ministres,
Monsieur le Directeur General,
Monsieur le Président**

Permettez –moi au nom du groupe africain féliciter son Excellence Monsieur Mr Luis Enrique Basagoita, Ambassadeur et Représentant Permanent de la République du Pérou, pour son élection à la présidence du Conseil de l'OIM. Le groupe africain réitérer son soutien et son appui à l'accomplissement de votre mandat.

Le Groupe africain profite de cette opportunité pour féliciter aussi les deux nouveaux vice-présidents et le rapporteur.

Monsieur le Président,

Le groupe africain exprime sa profonde préoccupation face aux incidents tragiques survenus sur les routes de migration, y compris la perte récente de centaines de vies humaines au large des îles de Lampedusa et aux côtes de Malte et de la Sicile, ainsi que d'autres cas enregistrés dans d'autres régions du monde.

Le groupe manifeste également sa préoccupation face à la vulnérabilité persistante des migrants et des demandeurs d'asile, et l'absence d'une protection effective de leurs droits et de leur dignité et exhorte la communauté internationale à mieux protéger les droits des migrants et prendre des mesures pour prévenir une résurgence de telles tragédies à l'avenir.

Le groupe africain est profondément préoccupé par les violations des droits de l'Homme des Migrants et exhorte l'OIM à intensifier son action en vue de combattre toutes les formes de discrimination à l'encontre des travailleurs migrants dans les pays d'accueil.

Le Groupe africain manifeste sa profonde douleur et compassion avec les populations sinistrées par le typhon Haiyan qui a touché le 8 novembre dernier, l'archipel des Philippines faisant a son passage plus de 5.200 morts.

A cet égard, nous saluons la réponse rapide, effective et ponctuelle de l'OIM à travers son Directeur General, dans le cadre de la mise en œuvre de la priorité n° 9 du programme stratégique relative aux opérations d'assistance humanitaire d'urgence en situation de crise humanitaire.

Mr le Président,

Le groupe africain se réjouit de la présentation du rapport du Directeur général à la cent troisième session du Conseil, intitulé « Continuité, cohérence et changement – Jalons pour une mobilité ordonnée, sûre et respectueuse de la dignité humaine ».

En effet ce rapport nous donne aussi un aperçu global de la situation de la migration dans le monde ces dernières mois, caractérisée par une mobilité humaine sans précédent suite à une augmentation du nombre de migrants résultant des multiples crises humanitaires complexes et la montée de sentiments de hostilités et xénophobie à l'égard des migrants.

Le groupe africain profite aussi de cette occasion pour réitérer le rôle et la contribution du Directeur Général de l'OIM notamment son expérience, son expertise et sa connaissance du terrain à la suite des multiples opérations d'assistances en situation d'urgences et de crises. Nous saluons la capacité de réponses aux demandes d'assistance humanitaires d'urgences de l'OIM dans les diverses régions du monde.

Nous tenons aussi à souligner le rôle du Forum Global sur la Migration et le Développement dans l'abordage et la discussion des aspects liés à la problématique de la migration sur ses multiples facettes, de même que celui de l'Organisation Internationale du Travail-OIT et du Haut-commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'homme dans la promotion et la protection des droits de tous les travailleurs migrants et leur famille.

Mr le Président,

Le dialogue de Haut Niveau de la 68ème Assemblée Générale des Nations Unies sur la Migration et le développement dont la Déclaration finale qui a été adoptée de à l'unanimité, reconnaît le lien entre la migration et le développement; l'importance du renforcement du dialogue politique et la coopération régionale en matière de l'intégration des migrants et invite les États Membres à prendre des mesures pour assurer le respect et la protection des droits des migrants, en particulier des femmes et des enfants.

Le Groupe africain soutient le plan d'action en huit points du Secrétaire général de l'ONU sur le suivi du dialogue de haut niveau sur la migration et le développement ainsi que le travail du groupe mondial sur la migration de même que l'intégration de la migration dans les priorités de l'agenda de développement des Nations Unies post 2015.

Mr le président,

Le Groupe africain salut l'adhésion à l'OIM des nouveaux membres et observateurs à l'OIM, qui permettra l'entrée en vigueur des amendements de la constitution de 1998.

De même, le groupe soutient le projet de résolution sur la révision des règles de procédure du Conseil ainsi que les termes de référence du SCPF, figurant à l'annexe VIII du document MC/2387.

Mr Président,

Le Groupe africain remercie de SE M l'Ambassadeur Bertrand Combrugghe de Belgique, le président du groupe de travail pour son leadership et les efforts déployés pour arriver à un résultat consensuel ainsi que tous les États membres pour leur engagement et leur collaboration dans le cadre de la réforme budgétaire.

Mr le président,

Comme vous le savez, le Groupe africain attache une grande importance au travail de l'OIM sur les aspects du développements de la migration, ainsi que la réponse efficace en situation d'urgence, dans le cadre des opérations et des projets lors des récentes crises humanitaires, qui bénéficie la plupart nos pays et régions.

À cet égard, le Groupe africain exprime son soutien aux deux projets de résolutions proposées sur le financement de la structure de base, et sur l'amélioration des privilèges et immunités accordés à l'Organisation par les États membres.

Le projet de résolution sur le financement de la structure de base présente une approche holistique complète, juste et raisonnable pour le renforcement de la structure de base de l'Organisation à travers l'augmentation de 4% des contributions annuels sur trois exercices budgétaires, 2014, 2015 et t 2016.

Le groupe africain soutient en outre l'augmentation de 5% à 7% du taux de frais généraux pour la gestion administrative de tous les nouveaux projets. à l'exception des projets financés pour les pays en développement.

En ce qui concerne le projet de résolution sur les privilèges et immunités, qui souligne l'importance des pays d'inclure dans les accords de siège des exonérations fiscales reconnues comme privilèges et immunités accordés aux institutions spécialisées des Nations Unies à l'OIM. Plus 50 des 54 pays africains accordées déjà des privilèges et immunités à l'OIM.

Pour conclure le groupe africain espère que nos travaux seront couronnés de discussion fructueuse et constructive au cours de cette session du Conseil.

Je vous remercie.